

MAIRIE de CUZAC

Compte rendu de la séance du 12 décembre 2019

Secrétaire de la séance: Marie-Claire VIANA

Ordre du jour:

Délibérations : - Demande de subventions pour projet de restauration d'une grange en centre bourg.

- Versement fonds de concours " Dynamique TP" Grand Figeac
- Contrat de travail secrétaire de mairie et augmentation temps de travail
- Acquisition terrain abords puits communal
- Règlement service Assainissement

Augmentation heures employé SIVU

Point sur le logement communal

Questions diverses

Délibérations du conseil:

DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR RESTAURATION D'UNE GRANGE EN CENTRE BOURG

Madame le Maire expose : en octobre 2013 la commune a fait l'acquisition dans le centre bourg d'une maison et d'une grange qui en constituait sa dépendance. A ce jour la structure de la grange montrent des signes de faiblesse; il est urgent d'entreprendre des travaux de restauration afin de sauvegarder ce patrimoine communal, tout en répondant par sa rénovation à un besoin d'animation sociale au niveau intercommunal identifié sur le territoire du RPI. Ce projet se concrétisera par l'aménagement au rez de chaussée, d'une salle à la disposition des habitants et des associations (espace physique à vocation intercommunale dans le prolongement du tiers lieu en cours de création à Felzins, lieu de rencontres au service de notre population rurale).

Pour initier ces travaux nous avons demandé une étude au cabinet d'architecture FILHAM qui a établi "un avant projet définitif". Le projet est chiffré à 240 052.59 € HT.

C'est donc sur un total d'opération de 240 052.59 € HT qu'il est proposé de solliciter le concours de l'Etat (DETR à hauteur de 30%), de la Région (25 %), du département (15 %) et Europe en cours de consultation.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

AFFECTATION DU FONDS DE CONCOURS " STOCK DYNAMIQUE TP"

Madame le Maire rappelle que la communauté des communes Grand-Figeac reverse chaque année à la commune de CUZAC au titre de la taxe professionnelle, le stock dynamique TP acquis jusqu'en 2010 par la communauté. Pour 2019 ce reversement s'élève à 7770.50 Euros.

Il est proposé d'affecter cette somme en section d'investissement pour la rénovation et l'aménagement d'une grange : bâtiment à vocation communautaire.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

CONTRAT DE TRAVAIL SECRETAIRE DE MAIRIE AVEC AUGMENTATION

TEMPS DE TRAVAIL

Madame le Maire expose aux membres de l'organe délibérant que le contrat de travail de la secrétaire de Mairie a été renouvelé 6 fois pour une durée totale de 6 ans, qu'il est maintenant obligatoire de prendre un contrat à durée indéterminé à compter du 15 janvier 2020 pour garder cet agent dans sa fonction et qu'il conviendrait d'augmenter son temps de travail de 17 à 20 heures par semaine pour parer à une charge de travail croissante.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

ACQUISITION TERRAIN ABORDS PUIITS COMMUNAL

Afin que la commune soit propriétaire de tous les terrains autour du puits communal, dans le but d'en assurer sa protection, il est nécessaire de procéder à un échange de terrain entre la commune et la famille HELIES BOEGLIN.

Le Conseil approuve à l'unanimité et demande à Mme le Maire de passer les actes nécessaires devant notaire.

REGLEMENT SERVICE ASSAINISSEMENT

Le règlement du service assainissement élaboré en 2009 doit être révisé selon la dernière réglementation, un article concernant la facturation du service pour les propriétés constituées de plusieurs logements sera rajouté.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

Le temps de travail de l'employé du SIVU qui s'occupe de l'entretien de la commune passera de 12h à 13h30 par semaine.

Les locataires de la maison du Levant ont mis fin à leur contrat de location au 15/12/2019.